



## Une approche par interfaces pour la livraison internationale de colis par le rail

Lundi 12 décembre 2016, M. Francois Davenne, Secrétaire général de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF), a pris part à la réunion d'experts pour l'évaluation du premier transport postal pilote entre Chongqing en Chine et Duisbourg en Allemagne, à laquelle participaient des représentants du CIT, du CCTT, de l'UPU et de l'OTIF ainsi que des autorités douanières et du secteur privé.

Le premier transport postal pilote a démontré que le transport de colis par le rail constituait une solution viable, moins onéreuse que le transport aérien et plus rapide que le transport maritime. Le second transport pilote, entre l'Allemagne et la Chine, aura lieu début 2017.

Le projet témoigne de l'efficacité et de la polyvalence du régime juridique de la COTIF pour le transport international de marchandises (appendice B – CIM).

Au cours de la réunion, le Secrétaire général de l'OTIF a souligné que le transport de colis entre la Chine et l'Europe impliquerait l'établissement d'interfaces adaptées entre quatre domaines de réglementation : les douanes, la vente de marchandises, la poste et le transport ferroviaire. Cette approche par interfaces est indispensable à la mise en œuvre de projets complexes.

Le projet est également un exemple de coopération réussie entre les différents secteurs.